

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

STRASBOURG, le 15 DEC. 2016

## Avis de l'Autorité environnementale sans observation

Nom du pétitionnaire	Syndicat Intercommunal des Eaux de Château-Salins et environs
Commune(s)	HAMPONT
Département(s)	Moselle
Objet de la demande	Prélèvement d'eau depuis le forage d'Hampont – dossier Loi sur l'Eau
Date de l'accusé de réception du dossier par l'Autorité environnementale	25/11/16

Après examen du dossier et en l'absence d'impacts environnementaux résiduels significatifs (après mise en œuvre des mesures d'évitement, réduction, compensation), l'Autorité environnementale n'a pas d'observation particulière à formuler sur ce dossier.

Le présent avis sera :

- Notifié au pétitionnaire ;
- Joint au dossier d'enquête publique ou de la procédure équivalente de consultation du public prévue par un texte particulier ;
- Mis en ligne sur le site internet de la DREAL Grand Est.

Le Préfet,



Stéphane FRATAOCI